



COMMUNIQUE DE PRESSE

Développement de l'Apprentissage LE GARAC ET ALLIANCE AUTOMOTIVE GROUP SIGNENT UNE CONVENTION

ALLIANCE AUTOMOTIVE GROUP, acteur majeur de la réparation automobile et poids lourds, et distributeur de pièces détachées en France et en Europe, représenté par Pauline JOLLY, DRH, et le GARAC représenté par Laurent Roux, Directeur général, ont signé, le 6 juillet 2022, une convention de partenariat visant à développer l'apprentissage entre les deux structures.

Alliance Automotive Group recrute près d'une centaine de contrats en apprentissage sur des métiers techniques, de réparation ou de ventes. Un partenariat avec le GARAC s'est naturellement organisé avec les équipes d'Alliance Automotive group pour promouvoir les opportunités de carrières au sein du groupe et structurer la démarche.

Le cursus complet de formations proposé par le GARAC correspond aux attentes du Groupe sur les domaines des véhicules particuliers, utilitaires et poids lourds, notamment sur les activités mécanique-électronique, carrosserie-réparation-peinture et ventes de pièces de rechange.

Cette convention s'inscrit dans le prolongement des actions menées par les deux structures signataires : participation aux journées Portes ouvertes, speed-meetings dédiés à AAG, recrutements d'apprentis et de CDI, réalisation de vidéos avec le témoignage d'étudiantes du GARAC en technique comme en vente en apprentissage chez AAG.